



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO) N°19-2026

FOURNITURE DE PRODUITS ET EQUIPEMENTS POUR LES LABORATOIRES DES CENTRALES DE PRODUCTION DE SENELEC - F_DPP_072

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site des marchés publics www.marchespublics.sn et dans le journal « Le Soleil » n°16668 du mercredi 24 décembre 2025.

2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget 2026, des fonds, afin d'assurer la continuité du service de la production d'Énergie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la « **Fourniture de produits et équipements pour les laboratoires des centrales de production de Senelec** ».

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « **Fourniture de produits et équipements pour les laboratoires des centrales de production de Senelec** »

L'attribution se fera en quatre (04) lots :

- **Lot 1** : Fourniture de produits pour le laboratoire de la centrale C3 ;
- **Lot 2** : Fourniture de produits pour le laboratoire de la centrale C4 ;
- **Lot 3** : Fourniture de produits pour le laboratoire de la centrale de Boutoute ;
- **Lot 4** : Fourniture d'équipements pour la mise aux normes du laboratoire de chimie de la centrale C4.

Pour chaque lot, le délai de livraison des fournitures est de quatre (04) mois à compter de la date de notification du contrat.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements sis au 28, rue Vincens Dakar, 4^{ème} étage, téléphone : (221) 33 839-32-92 mail : oumar.goumballa@senelec.sn et/ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 07 H 30 mn à 16 H 30mn.

...../.....



6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

Pour chaque lot :

Fournir les états financiers des trois derniers exercices comptables (**2022, 2023 et 2024**) dûment certifiés par un commissaire aux comptes ou accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (**ONECCA**) (sauf les experts comptables stagiaires) ou organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises.

Ces états financiers devront démontrer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entité pour une bonne exécution de ce marché.

NB : Si le candidat remplit les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes, il devra fournir les rapports d'opinion du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024.

Les pièces administratives (originales ou pièces légalisées) des administrations fiscales et sociales (IPRES, IMPOTS, SECURITE SOCIALE, INSPECTION DU TRAVAIL) et l'attestation de paiement de la redevance ARCOP (**Gestion 2025**) au 31 Décembre 2025 seront produites de préférence à la soumission ou au plus tard avant l'attribution provisoire du marché sous peine de rejet conformément à l'article 44 du nouveau code des marchés publics. Un acte d'engagement à respecter la Charte de transparence et d'Ethique devra également être fourni ainsi que la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet de faillite personnelle ou de liquidation des biens. L'attestation de non-faillite sera produite au plus tard à la signature du contrat.

Pour toute demande de clarifications, vous pouvez contacter par courriel la Direction Passation des marchés à l'adresse suivante : notificationcpm@senelec.sn.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA)/Secrétariat du Département Approvisionnements sis au 28, rue Vincens Dakar, 4^{ème} étage téléphone : (221) 33 839-32-92, contre un paiement non remboursable de trente mille (**30 000**) FCFA. Le paiement se fera en espèces à la caisse de l'agence Commerciale sise au 28 Rue Vincens contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des Approvisionnements pour la remise du dossier. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier d'appel d'offres prévu à cet effet les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 16 heures 30 mn.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : SENELEC, Salle Commission des Marchés sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2^{ème} étage de la Résidence KHOUDIA, Dakar, au plus tard le **MERCREDI 08 JUILLET 2026 à 09 HEURES 30 MINUTES HEURE LOCALE**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la Direction Passation des Marchés, 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, au 2^{ème} étage de la Résidence KHOUDIA Dakar. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à la même adresse le **MERCREDI 08 JUILLET 2026 à 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE**.



9. Les offres doivent comprendre les garanties de soumission de établies comme suit :

- **Lot 1** : Quatre-vingt-dix mille (**90 000**) **FCFA** ;
- **Lot 2** : Quatre cent mille (**400 000**) **FCFA** ;
- **Lot 3** : Quatre cent mille (**400 000**) **FCFA** ;
- **Lot 4** : Huit cent mille (**800 000**) **FCFA**.

Les garanties de soumission devront être émises par un organisme financier (banque ou une compagnie d'assurance) agréé par le ministère des Finances et du Budget du Sénégal.

Les garanties de soumission devront demeurer valides vingt-huit (**28**) jours après expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général